

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Mise à jour juillet 2023)

---

## Désignation

L'entreprise Zen Attitude désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 90 chemin de la faïence 30330 Gaujac, déclaré auprès du préfet de la Région Occitanie sous le numéro 76300485730. L'entreprise Zen Attitude met en place et dispense des formations en massages bien-être non thérapeutiques.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'entreprise Zen Attitude pour le compte d'un client. Toute inscription à une ou des formation(s) auprès de l'entreprise Zen Attitude implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, l'entreprise Zen Attitude s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'entreprise un exemplaire renseigné, daté et signé, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie. Le devis comprendra le tarif de ou des formations, ainsi que celui du matériel si la formation nécessite l'achat de matériel spécifique.

## Modalités d'inscription

Les inscriptions aux formations peuvent s'effectuer à tout moment. Une convention de formation est alors signée entre l'organisme de formation et le stagiaire. Afin de respecter le délai de rétractation prévu par les articles L6353-5 et L6353-6 du code du travail, aucune inscription ne sera possible et donc aucune convention ne sera signée à moins de 10 jours calendaires avant la date de début de la formation.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC, l'entreprise Zen Attitude n'étant pas assujettie à la TVA, selon l'article 293B du CGI. Le paiement est à effectuer selon les conditions suivantes :

Un acompte de 20% de la totalité du coût de la formation sera demandé au client afin de valider son inscription, à l'issue du délai de rétraction prévu par les articles L6353-5 et L6353-6 du code du travail, soit un délai de 10 jours après la signature de la convention de formation.

Le client s'engage à régler la totalité du coût de la formation au plus tard à l'issue de ladite formation. Celui-ci pourra être réglé soit en un seul paiement à la fin de la cession de formation, soit selon un échéancier établi à l'avance et accepté par le client.

Le règlement des factures peut être effectué par espèces, par chèque ou carte bancaire. Une facture sera éditée et transmise au stagiaire après le règlement intégral du coût de la formation.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'entreprise Zen Attitude ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse

[genevieve.boulogne@gmail.com](mailto:genevieve.boulogne@gmail.com).

En cas de non-présentation du stagiaire à la formation, Zen Attitude contactera le stagiaire pour identifier les raisons de l'abandon et trouver des solutions. Zen Attitude informera l'entreprise de l'absence du stagiaire et des solutions éventuelles.

En cas de résiliation de la convention par le client :

♣ Avant le début d'une des actions mentionnées dans la convention, à moins de 5 jours francs, l'organisme retiendra sur le coût total un pourcentage de 20%, au titre de dédommagement.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Mise à jour juillet 2023)

♣ Au cours d'une des actions mentionnées dans la convention, et de réalisation partielle de l'action, seule sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, selon le prorata suivant : nombre d'heures réalisées/nombre d'heures prévues. En outre, l'organisme retiendra sur le coût correspondant à la partie non-réalisée de l'action un pourcentage de 30%, au titre de dédommagement.

Les montants versés par le client au titre de dédommagement dans les cas évoqués ci-dessus seront facturés de manière distincte et ne pourront pas faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'entreprise Zen Attitude ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. Toutefois, d'autres dates de formation pourront être proposées au client. Dans l'hypothèse où les nouvelles dates proposées ne conviendraient pas au client, ce dernier pourra demander à ce qu'il soit procédé à l'annulation de son inscription. Zen Attitude s'engage alors à rembourser la totalité de l'acompte versé par le client.

## **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier le temps et le contenu des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Le nombre d'heures et les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'entreprise Zen Attitude. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents dans son entreprise à des fins commerciales ou en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'entreprise Zen Attitude sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

## **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'entreprise Zen Attitude et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nîmes.